

## REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 avril, le Conseil Syndical du Syndicat du Bassin Versant du Brivet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à PONTCHATEAU, sous la présidence de Monsieur Eric PROVOST, président.  
Convocation transmise le 8 avril 2024.

Collectivité	Délégués titulaires			Délégués suppléants		
	NOM Prénom	Prés.	Exc.	NOM Prénom	Prés.	Exc.
<b>CAP ATLANTIQUE</b>	DAVID Joseph	X		BERCEGEAY Robin		X
	Yannick DANIEL	X		GARAND Annabelle		X
	COUE Roger	X		<i>Non désigné</i>		
	MABIT Pascal		X	<i>Non désigné</i>		
	Gwenaëlle MORVAN		X	<i>Non désigné</i>		
<b>CC ESTUAIRE ET SILLON</b>	GUILLE Daniel		X	MALLE Isabelle		X
	CORBEL Patrick	X		PRODEAU Pascal		X
	GUYON Roger	X		CERCLE Yannick		X
	LECOMTE Daniel	X		BOUCHEREL Dominique		X
	COUTELLER Hélène		X	SYLVESTRE Jean-Michel		X
	MENAGER Stéphane	X		CAILLON Xavier		X
<b>CC PAYS DE PONTCHATEAU ST-GILDAS-DES-BOIS</b>	GUIHENEUF Alain	X		VAILLANT Marie-Claire		X
	CHÂTEAU Daniel	X		RENOULT Antoine		X
	MOISAN David		X	DAUSQUE Fabrice		X
	BOURDIN Jacques		X	LEGENTILHOMME Hugues		X
	PATE-PONDAVEN Véronique	X		FRUNEAU Judicaël		X
	DEMARTY Olivier	X		LEMESTRE Laurette	X	
	LE CHEVILLER Didier		X	LADURELLE Franck		X

	MEREL Stéphane		X	RENAUT Eliane	X	
	FAUCHER Lydia		X	LE MAGUERESSE Sophie		X
<b>CC REGION DE BLAIN</b>	Jacques POUGET		X	Emmanuel VAN BRACKEL		X
<b>CARENE</b>	PROVOST Éric	X		Christophe COTTA		X
	BARBIN Michel	X		HAUMONT Dominique		X
	ALLANIC Jean-Paul		X	CAUCHY Stéphane		X
	ROULAND Denis	X		Claude AUFORT		X
	CHENEAU François		X	Cédric DUVAL	X	
	Thierry NOGUET	X		Bruno CHARTIER		X
	COCHY Jacques	X		MAHE Alain	X	
	MOURGUES Dominique	X		LE COADOU Laurence	X	
	PAPIN Dominique	X		Philippe FREOUR		X
	GUIHARD Christian		X	Joël LEGOFF		X
GEFFROY Alain		X	Jean-Pierre LECROM		X	

MEMBRE ASSOCIE	Représentant titulaire			Représentant suppléant		
	NOM Prénom	Prés.	Exc.	NOM Prénom	Prés.	Exc.
<b>CSGBM</b>	PLOUVIER Bertrand		X			

**TOTAL PRESENTS (titulaires + suppléants + associés) = 23**

**TOTAL VOTANTS (titulaires ou suppléants) = 23**

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques COCHY

## DÉLIBÉRATION N°2024-09

### OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1

Une décision modificative du Budget Primitif 2024 est nécessaire afin de respecter l'équilibre réel imposé par les grands principes budgétaires et rappelé par la préfecture.

En effet, le montant en capital de la dette n'est pas couvert par des ressources propres. Ce déséquilibre est lié au remboursement du prêt relais pour lequel le crédit mutuel a accepté un différé du remboursement à hauteur de 250 000.00 €.

Cette DM a pour objectif de répondre aux impératifs d'équilibre en prenant en compte le différé de remboursement et une réévaluation des dépenses et recettes de manière globale.

#### Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Article	Intitulé	Montant
011	627	Services bancaires	+ 3 500.00
012	64131	Rémunération - personnel non titulaire	- 23 000.00
012	64138	Indemnités	- 2 000.00
023		Virement à la section d'investissement	+ 12 500.00
		<b>TOTAL</b>	- 9 000.00 €

#### Recettes de fonctionnement

Chapitre	Article	Intitulé	Montant
013	6419	Remboursement sur rémunération du personnel	+ 5 000.00
74	7473	Participation département	- 14 000.00
		<b>TOTAL</b>	- 9 000 €

#### Dépenses d'investissement

Chapitre	Article	Intitulé	Montant
16	1641	Emprunt en euros	- 250 000.00
		<b>TOTAL</b>	- 250 000.00 €

#### Recettes d'investissement

Chapitre	Article	Intitulé	Montant
021		Virement de la section de fonctionnement	+ 12 500.00
16	1641	Emprunt d'équilibre	- 262 500.00
		<b>TOTAL</b>	- 250 000.00 €

Ainsi fait et délibéré les susdits jours, mois et an avec :

23 voix pour

0 voix contre

0 abstention

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Président,  
Éric PROVOST



Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le



ID : 044-254402282-20240416-202409-DE

